



Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.



Message du conseil d'administration

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse Desjardins de Boucherville.

Un moteur de développement durable

En 2017, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 4,9 M\$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. Votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Le Fonds d'aide au développement du milieu, les commandites et les dons sont des leviers importants pour soutenir la vitalité socioéconomique de notre communauté. L'an dernier, nous avons distribué 121 142 \$ à 65 organismes.

C'est grâce à l'engagement de ses membres que la Caisse Desjardins de Boucherville, ses employés et ses dirigeants forment un puissant moteur de développement durable. Notre engagement fait partie de notre différence coopérative et demeure l'une de nos principales sources de fierté.

Ensemble, bien préparer l'avenir

Dans tout le Mouvement, ce sont plus de 7 millions de membres et clients qui ont choisi Desjardins. À notre caisse, vous êtes 23 779 membres à nous faire confiance. Cela nous motive à poursuivre l'amélioration constante de nos services et le développement de nos produits afin d'être plus proche de vos besoins.

Nous continuons d'innover dans ce but. Par exemple, c'est maintenant possible de vous identifier de manière sécuritaire sur AccèsD mobile grâce à vos empreintes digitales. Une fois sur AccèsD, vous pouvez personnaliser votre Info solde, faire le dépôt mobile de vos chèques ou encore, d'une simple pression du doigt, faire un dépôt dans votre compte Hop-Ép@rgne. Aussi, en plus d'Apple Pay, Android Pay s'est ajouté à notre éventail de services en 2017. Quant à la nouvelle application de Desjardins Assurances, elle vous offre un accès direct à votre dossier d'assurance en ligne.

Depuis l'automne 2017, la signature électronique vous permet de signer virtuellement vos documents d'hypothèque et toute demande de financement. Au lieu de recevoir votre contrat par la poste, de le signer, de vous déplacer en caisse ou de le retourner par la poste, il vous suffit désormais de cliquer pour signer. C'est une solution sécuritaire et moderne qui vous simplifie la vie.

Ce virage numérique est l'une de nos multiples façons d'être à la bonne place, au bon moment, pour la bonne personne.

Vous écouter, nous améliorer

Lors de la dernière année financière, nous avons également revu certaines de nos pratiques pour mieux répondre à vos attentes en abolissant, par

Rapport annuel 2017



exemple, les frais Interac. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire à nos membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis votre intérêt à l'avant-plan.

En tant que membres, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, il a été affirmé que les caisses doivent s'assurer que les membres puissent facilement se faire entendre. Sachez que nous sommes toujours à l'affût des meilleurs moyens pour vous permettre de nous influencer.

Lors du congrès, une orientation concernant le processus électoral a été adoptée. À compter de 2019, il vous sera plus facile d'apprécier les candidatures déposées pour pourvoir les postes de dirigeants selon la représentativité des membres et en tenant compte aussi des compétences que le conseil d'administration de la Caisse doit réunir.

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique, déontologique et coopérative. Cette orientation suggère l'ajout d'un volet au rôle de surveillance, portant sur la manière dont s'exerce la gouvernance de la Caisse. De plus, comme c'est généralement le cas dans les coopératives et les autres entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois pour que la mise en œuvre de cette orientation soit rendue possible. Je veux d'ailleurs remercier les membres du conseil de surveillance de notre caisse qui continuent d'assumer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier.

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de M. Paul Dulude, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Enfin, merci à nos 23 779 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

Claude Dupras
Président



Message de la direction générale

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse Desjardins de Boucherville et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017.

Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 2 051 184 000 \$, en hausse de 10,8 % par rapport à 2016, la Caisse est en très bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

Bilan

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 813,2 M\$, une hausse de 8,3 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 707,2 M\$, en augmentation de 8 %.

Le passif de la Caisse est de 751,2 M\$, affichant une croissance de 8,5 %. Les dépôts totalisent désormais 638,6 M\$, une variation à la hausse de 7,9 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont augmenté de 11 % et se chiffrent maintenant à 99,1 M\$.

Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse passant à 61,9 M\$, soit une croissance de 5,5 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 1 M\$, des excédents à répartir de 3,2 M\$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 1,6 M\$ et finalement des réserves de 56,1 M\$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 2,6 M\$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 3,1 M\$. Votre caisse a également accumulé 88 000 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec.

RATIOS DES FONDS PROPRES	31 décembre 2017	31 décembre 2016	Norme minimale
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	16,56 %	12,44 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	5,45 %	4,75 %	3,5 %

État du résultat

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 4,9 M\$, en hausse de 25,7 % par rapport à l'année précédente.

Le revenu d'intérêts totalise 20,3 M\$, une augmentation de 1,5 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 1,6 %, pour se situer à 7,3 M\$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 6,3 M\$, en hausse de 10,8 % par rapport à l'année dernière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 257 000 \$, soit 0,04 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une faible baisse dans l'ensemble, soit une variation de 0,9 % pour atteindre 14,1 M\$.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 1 175 000 \$ ainsi que le versement d'un montant de 100 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de notre caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

En faire plus avec les technologies

La technologie, en particulier la mobilité, vous offre un accès sans pareil à des outils, des produits et des services offerts par Desjardins, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous continuons même d'y ajouter de nouvelles fonctionnalités pour encourager votre autonomie financière. Votre utilisation des services nous permet d'être toujours plus performants dans notre prestation de service. En connaissant mieux nos membres et nos clients, nous pouvons personnaliser les offres que nous vous faisons. Nous pouvons même anticiper certains besoins et mieux planifier avec vous les prochaines étapes de votre vie financière.

Nous continuons également d'améliorer les expériences offertes sur tous nos canaux, que ce soit sur Internet, au téléphone, à la Caisse ou au guichet automatique. À cet effet, tout le Mouvement Desjardins se prépare au déploiement de nouveaux guichets automatiques. Ces modèles offriront les services nécessaires à vos transactions et assureront une expérience simple et efficace. La Caisse continuera, maintenant comme après leur installation, d'analyser les besoins en termes de services automatisés afin de se positionner en fonction des habitudes financières de ses membres.

Mettre notre passion à votre service

Nos 79 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Votre investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

Paul Dulude

Directeur général, Adm.A., Pl. Fin., ASC

Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU RAPPORT ANNUEL



Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,4 % et 0,1% du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets au 31 décembre	
						2017	2016
PARTICULIERS							
Habitation	438 466 \$						
Consommation et autres	112 519						
Sous-total	550 985 \$	7 366 \$	151 \$	26 \$	174 \$	550 785 \$	508 644 \$
ENTREPRISES							
Commerciales et industrielles	153 773 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	2 448						
Administration et institutions publiques	13						
Sous-total	156 234 \$	2 299 \$	768 \$	397 \$	275 \$	155 562 \$	145 354 \$
TOTAL	707 219 \$	9 665 \$	919 \$	423 \$	449 \$	706 347 \$	653 998 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 638,6 M\$ en hausse de 46,8 M\$, ou de 7,9 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 76,5 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre	
						2017	2016
Particuliers	56 713 \$	72 364 \$	80 397 \$	90 402 \$	188 509 \$	488 385 \$	465 958 \$
Entreprises	48 126	16 516	49 075	12 565	—	126 282	108 826
Secteur public et autres	11 195	422	6 200	6 103	40	23 960	17 025
TOTAL	116 034 \$	89 302 \$	135 672 \$	109 070 \$	188 549 \$	638 627 \$	591 809 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2017	Rendement moyen
Fonds provinciaux		
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(224) \$	— %
Gestion Desjardins Capital (INV)	138 295 \$	12,31 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	23 243 919 \$	14,44 %



Rapport du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellement leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

1. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
2. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse, soit les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées, ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 254 602,77 \$.
3. La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code, soit les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- la participation des membres à la vie associative, notamment les mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres;
- les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, et l'octroi de dons et commandites;
- la collaboration de la Caisse avec les autres types de coopératives.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Comme vous en avez été informés par M. Claude Dupras du conseil d'administration, des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assurés que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Pierre Jutras
Président

Les dirigeants

AU 31 DÉCEMBRE 2017

Conseil d'administration

CLAUDE DUPRAS*	Président
GUY CHAUVIN*	Vice-président
MIREILLE NOISEUX	Secrétaire
PHILIPPE ARCHAMBAULT	Administrateur
LYDIA HALLEY-SOUCY*	Administratrice
LINDA LABBÉ	Administratrice
SIMON ROBERT	Administrateur

Conseil de surveillance

PIERRE JUTRAS	Président
VINCENT MIVILLE*	Secrétaire
VINCENT D'AUTEUIL	Conseiller

* Dirigeants sortants et rééligibles

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

Bilan de la distinction coopérative



Choisir Desjardins,

c'est contribuer à changer les choses

Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand Mouvement et de nous donner, ensemble, les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

C'est grâce à la confiance de nos membres que la Caisse Desjardins de Boucherville est un puissant moteur de développement durable. Notre implication et notre générosité, comme tous les traits caractéristiques de notre distinction coopérative, font partie de notre différence. Merci à vous!

c'est faire une différence dans la vie des gens et des communautés

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir la vitalité socio-économique de notre communauté. Le FADM est constitué grâce à des membres qui, comme vous, acceptent qu'une partie de leur ris-tourne soit investie dans la collectivité lors d'un vote tenu à l'assemblée générale annuelle. En 2017, 121 142 \$ ont été remis pour soutenir 65 organismes et projets du milieu. Ce montant inclut les sommes dédiées aux activités d'éducation financière offertes aux membres, conformément à notre mission.

c'est profiter d'Avantages membre Desjardins

Votre caisse a remis des Avantages membre pour une valeur de 355 064 \$ au cours de la dernière année. À ce montant s'ajoute la distribution de plusieurs objets promotionnels.

c'est aussi soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative

Desjardins a organisé de nombreuses activités pour soutenir la persévérence et la réussite scolaire pendant la Semaine de la coopération 2017. Quelque 7100 employés et dirigeants du Mouvement ont participé à 50 corvées dans les Auberges du cœur et à de nombreux autres projets visant la réussite des jeunes de nos communautés. La somme de 1,5 M\$ a été recueillie dans la seule journée du 19 octobre 2017 pour cette cause.

c'est soutenir l'éducation financière des jeunes

Notre caisse participe également au programme de la caisse scolaire. Grâce à celle-ci, les enfants d'âge primaire peuvent apprendre, entre autres, la valeur de l'argent et des biens de consommation ainsi que l'importance de se fixer un objectif d'épargne et de respecter ses

engagements. En 2017, ce sont 982 membres qui ont participé à la caisse scolaire dans neuf écoles primaires de notre secteur. Le site www.caissescolaire.com propose aux jeunes une foule d'activités, des vidéos et des jeux qui visent à les rendre autonomes, responsables et compétents, à les intéresser aux valeurs de la coopération, à les sensibiliser à l'importance d'une saine gestion financière ainsi qu'à amener leurs parents à participer au processus éducatif de leurs enfants.

c'est confier la gestion d'une caisse étudiante à des jeunes du secondaire

La caisse étudiante est une minicaisse Desjardins à l'école secondaire, gérée par des étudiants bénévoles. Elle leur permet de développer de saines habitudes financières, tout en les initiant au rôle de gestion d'une entreprise coopérative. Nous accompagnons actuellement une caisse étudiante dans notre collectivité à l'école secondaire De Mortagne.

c'est favoriser l'achat local avec ses BONIDOLLARS^{MD}

Desjardins a mis à jour sa plateforme BONIDOLLARS^{MD} pour en améliorer la consultation, mais aussi afin d'ajouter à son catalogue une offre de produits locaux permettant d'encourager des entreprises locales à but non lucratif.

c'est faire affaire avec une institution de confiance et responsable

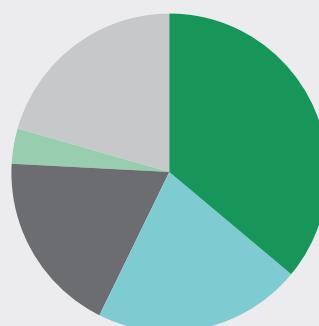
Desjardins est passé du 6^e au 5^e rang mondial des coopératives du secteur financier selon la dernière édition du *World Co-operative Monitor*. Au classement global, tous secteurs confondus, nous occupons le 36^e rang, en hausse de quatre positions en comparaison à 2016. Ce classement des 300 plus grandes coopératives du monde, en fonction de leur chiffre d'affaires, est une initiative de l'Alliance coopérative internationale et son partenaire scientifique Euricse.

Nous faisons également partie, pour une septième année consécutive, du top 10 du classement des 50 meilleures entreprises citoyennes canadiennes de *Corporate Knights*. Nous sommes reconnus comme une entreprise responsable, qui sait concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Nous demeurons fidèles à notre mission de répondre aux besoins financiers de nos membres et clients tout en contribuant au mieux-être des personnes et des collectivités. Finalement, nous occupons le 2^e rang des organisations les plus responsables au Québec selon le Baromètre de la consommation responsable 2017 de l'Université du Québec à Montréal.

Commandites, dons et Fonds d'aide au développement du milieu

121 142 \$

DISTRIBUÉS EN 2017



Éducation	43 903 \$
Œuvres humanitaires et services à la communauté	25 608 \$
Santé et saines habitudes de vie	22 567 \$
Développement économique	4 414 \$
Arts et culture	24 650 \$



Faits saillants

LA CAISSE DESJARDINS
DE BOUCHERVILLE, C'EST :

22 298

MEMBRES PARTICULIERS

1481

MEMBRES ENTREPRISES

10 DIRIGEANTS

79 EMPLOYÉS

2,051 G\$

DE VOLUME D'AFFAIRES
SOUS GESTION

121 142 \$

DISTRIBUÉS
À NOTRE COMMUNAUTÉ

Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le rapport annuel de la Caisse Desjardins de Boucherville, pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Claude Dupras
Président

Mireille Noiseux
Secrétaire

Heures d'ouverture

Des heures d'ouverture prolongées!

24 h/24, 7 jours par semaine, vous pouvez effectuer vos transactions sur AccèsD et via votre application mobile!

Obtenez de l'information et effectuez vos transactions par téléphone avec l'aide de l'un de nos conseillers :

- de 6 h à 22 h en semaine
- de 8 h 30 à 16 h la fin de semaine
- de 6 h à 22 h les jours fériés

Composez le 450 655-9041

Nos locaux sont ouverts 51,5 heures par semaine, du lundi au samedi. Toutefois, nos conseillers sont disponibles pour vous rencontrer en dehors des heures d'ouverture, sur rendez-vous.

Siège social

Services caissiers

	Services financement et placement
Lundi	9 h 30 à 20 h*
Mardi	9 h 30 à 20 h
Mercredi.....	9 h 30 à 20 h
Jeudi.....	9 h 30 à 20 h
Vendredi	9 h 30 à 16 h
Samedi.....	9 h 00 à 12 h

* sur rendez-vous entre 15 h et 20 h

Centre de services Fort Saint-Louis

Services complets

Lundi.....	10 h à 15 h
Mardi.....	10 h à 15 h
Mercredi.....	10 h à 15 h
Jeudi.....	10 h à 20 h
Vendredi.....	10 h à 16 h



Siège social

1071, boul. De Montarville
Boucherville (Québec) J4B 6R2
Télécopieur : 450 641-1605

Centres de services

520, boul. du Fort Saint-Louis – Bureau 108-A
Boucherville (Québec) J4B 1S5
Télécopieur : 450 655-6365

